

Syndicat des transports d'Ile-de-France

Délibération n°2010/0255

Séance du 6 mai 2010



**DESIGNATION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Le conseil du Syndicat des transports d'Ile-de-France,

- VU** l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 modifiée relative à l'organisation des transports de voyageurs dans la Région Ile-de-France ;
- VU** le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France ;
- VU** le décret n° 2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des transports d'Ile-de-France ;
- VU** les articles L 1411-5, D 1411-3 et D 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la délibération n° 2006/0213 du 15 mars 2006 relative aux modalités de désignation des membres de la commission de délégation de service public ;
- VU** la liste des candidats déposée le 3 mai 2010 ;
- VU** le rapport n°2010/0255 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : sont élus pour siéger à la commission de délégation de service public :

TITULAIRES

- M. Pierre SERNE
- M. Daniel DAVISSE
- Mme Laurence BONZANI
- M. Jean Marie TETART
- Mme Corinne VALLS

SUPPLEANTS

- M. Philippe SAINSARD
- M. Nicolas ABOUT
- Mme Annick LEPETIT
- Mme Brigitte KUSTER

ARTICLE 2 : la directrice générale est chargée de l'exécution de la présente délibération, qui sera affichée dans les locaux du Syndicat des transports d'Ile-de-France et publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat des transports d'Ile-de-France.

Le président du conseil du Syndicat
des transports d'Ile-de-France

Jean-Paul HUCHON

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.